

33^e SALON DES ARTISTES PEINTRES ET SCULPTEURS DU 15^e 2021

NOTE D'ORGANISATION

SALON DU 18 AU 21 NOVEMBRE 2021

Les jeudi, vendredi et le samedi de 14h00 à 20h00 – le dimanche de 14h00 à 17h00

VERNISSAGE : MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021 A 19h00

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION : voir règlement du Salon 2021 joint en annexe.

2. DÉPÔT DES OEUVRES : SELECTION

Mercredi 29 septembre, de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30

Salle des Mariages (1^{er} étage) Mairie, 31 rue Pécelet – 75015 Paris

Le jury de sélection se réunira ce même jour à 18h00.

Le mercredi 29 septembre, les artistes doivent apporter : la fiche d'inscription préalablement remplie et signée, et 1 œuvre respectant le format et la présentation (voir le règlement)

Dépôt possible par une tierce personne munie de la fiche d'inscription remplie.

3. RÉSULTATS DE LA SÉLECTION DU JURY ET RETRAIT DES OEUVRES :

Jeudi 30 septembre de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30

Salle des Mariages (1^{er} étage) Mairie, 31 rue Pécelet – 75015 Paris

**AUCUNE OEUVRE NE PEUT ETRE GARDEE EN MAIRIE
APRES LE JEUDI 30 SEPTEMBRE**

Retrait possible des œuvres par une tierce personne munie de votre récépissé de dépôt.

4. DÉPÔT DES OEUVRES SÉLECTIONNÉES

LES ARTISTES POUR LESQUELS UNE ŒUVRE AURA ÉTÉ SÉLECTIONNÉE
L'APPORTERONT DANS LA SALLE DES FETES DE LA MAIRIE

Lundi 15 novembre de 13h00 à 17h00

Le dépôt des œuvres peut être fait par une tierce personne.

5. CARTONS D'INVITATION AU VERNISSAGE ET AFFICHES :

Disponibles pour diffusion par les artistes, à retirer auprès de Mme Franot, bureau 100, de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, téléphoner au préalable, 01 55 76 76 89 seulement à partir du mardi 26 octobre.

6. DÉCROCHAGE DES OEUVRES PAR LES ARTISTES A LA FIN DU SALON :

Dimanche 21 novembre de 17h00 à 18h30 date et heures impératives.

Décrochage possible par une tierce personne munie de votre récépissé de dépôt.

7. PARTICIPATION DES ARTISTES AU GARDIENNAGE DU SALON :

L'organisation du gardiennage du Salon est gérée par Madame Franot (Bureau 100, tel : 01 55 76 76 89).

L'inscription pour le gardiennage (Par ½ journée ou tranche de 2h00) se fera **le lundi 15 novembre** lors du dépôt des œuvres ou avant par téléphone auprès de Mme Franot.